REGLEMENTS

DE LA

SOCIÉTÉ: PERMANENTE DE CONSTRUCTION

d'Aamasha.

Adoptés à l'Assemblée générale du 20 Sept. 1872

G. C. DESSAULLES, Ecr., Président. A. C. PAPINEAU, Ecr., Vice-Président. J. M. LAMOTHE, Ecr. R. St. JACQUES, Ecr. C. LEDOUX, Ecr.

L. F. Morison, Secrétaire-Trésorier et Avocat. M. E. Bernier, Notaire.

MM. J. JEANNOTTE,

Léon Plamondon,
J. A. Laferrière,
J. O. Dion,
Auditeurs.